

1.3 Niveaux d'action

1.3.1 Quels types d'action ?

Agir oui, mais agir sur quoi ?

➤ Différencier les actions *corporate* des actions sur le produit

Il est nécessaire de distinguer les actions dites *corporate* des actions apportées aux « produits ». Dans la majorité des cas, cette distinction n'est pas faite, et cela crée beaucoup de confusions. En effet, comme cette action n'est pas clairement identifiée en externe et qu'on communique dessus, cela est considéré comme des mensonges par les clients qui l'assimilent à de l'écoblanchiment²⁰ ou *greenwashing*. Comme vous allez le constater, cette distinction est fondamentale.

C'est par le *corporate* que les entreprises entrent souvent en développement durable. C'est surtout l'objet principal des mesures des grandes entreprises. Mais l'action principale est de faire profiter vos clients des avantages de l'écologie et du social, contenus dans votre produit.

◆ *Corporate* ou l'outil de « production » ou administratif

Le *corporate*, c'est l'outil de travail dans sa globalité, c'est l'entreprise avec son organisation, ses collaborateurs, sa stratégie, ses bureaux ou ses usines. C'est tout ce qui sert à faire un produit ou un service.

➤ Moins consommer et moins polluer en travaillant

En écologie, les actions que je qualifie de *corporate* concernent la gestion courante de l'outil de travail de l'entreprise dans les bureaux, ou en fabrication²¹ :

▶ Les consommables plus écologiques :

- ▼ papier fabriqué avec des bois provenant de forêts bien gérées (FCS, PEFC, etc.)²² ;

20 <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89coblanchiment>

21 Plus d'infos : des associations comme Riposte verte et l'Observatoire de l'éco-responsabilité du tertiaire peuvent vous aider à faire un bilan et à clarifier vos actions (<http://www.riposteverte.com/>).

22 Une classification des papiers en fonction de leur label : <http://www.riposteverte.com/documents/Classification%20des%20papiers%20selon%20leur%20label.pdf>
http://www.rsenews.com/public/dossier_envi/bois-certifications.php
<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-achats/bien-acheter/papeterie>

- ▼ impression des documents par des imprimeurs certifiés Imprim'vert²³ ;
 - ▼ astuce : utiliser une police de caractère écologique à trous microscopiques qui permet d'économiser jusqu'à 20 % d'encre²⁴ ;
 - ▼ réduction des impressions, en veillant notamment à réduire l'impression des e-mails, imprimer recto verso, ou imprimer plusieurs pages par feuille, ou imprimer en noir et blanc et en qualité brouillon pour les documents internes, etc.²⁵
- économiser :
- ▼ l'énergie : dans l'utilisation du bâtiment (chauffage, climatisation, éclairage, etc.)²⁶ ; dans l'utilisation de votre matériel (matériel de production, informatique, imprimantes, etc.)²⁷
 - ▼ l'eau : dans votre outil de production, dans la consommation pour fabriquer vos produits ; dans l'entretien de vos bâtiments, dans les toilettes, etc.²⁸
- moins polluer :
- ▼ dans les déplacements trajet-travail et les déplacements professionnels ; favoriser les transports en commun, éviter les déplacements inutiles²⁹ ;
 - ▼ faire le bilan carbone pour trouver des sources d'amélioration³⁰ ;
 - ▼ organiser le tri et valorisation des déchets de vos consommables de bureaux et de production³¹.

.....
23 <http://www.imprimvert.fr/>

24 <http://www.ecofont.com/fr/produits/vert/impression/impression-a-la-fois-economique-et-ecologique/pourquoi-ecofont-economise-plus-d-encre-que-century-gothic.html>

25 <http://ecocitoyens.ademe.fr/au-bureau/le-papier/conseils>

26 Guide ADEME : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=15024>

27 http://www.economiedenergie.net/index.php?Itemid=81&id=25&option=com_content&task=view

28 http://www.economie.eaufrance.fr/IMG/pdf/Guide_Eco_Eau_allege.pdf

29 Plus d'infos : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=1&cid=96&m=3&catid=14263>

30 <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=1&cid=96&m=3&catid=15730>

31 <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?&sort=-1&catid=12614>